

Les Autorisations Spéciales d'Absence

La Poste vous accorde des Autorisations Spéciales d'Absence, ASA, en raison d'événements familiaux, de l'état de santé de vos proches, ou en vue de fêtes religieuses par exemple. Grâce à la CFTC, ces ASA existent et nous continuons chaque jour à en demander de nouvelles pour vous permettre de mieux concilier vie privée et vie professionnelle.

Elles n'entraînent aucune diminution de rémunération. Elles sont assimilées à du temps de travail effectif pour la détermination des droits à congés payés, ainsi que pour les droits légaux ou conventionnels acquis au titre de votre ancienneté dans l'entreprise.





cftclaposte.fr

snlpcftc@gmail.com 01 55 44 58 74

La CFTC la Poste est un syndicat engagé depuis toujours pour le progrès et l'équité des droits de TOUS les postiers.



ASA BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI, BOE

3 jours d'ASA par an

- Si vous êtes BOE.
- Fractionnables en journées ou demi-journées pour effectuer des démarches liées au handicap.
- Sur présentation d'un justificatif médical ou administratif.
- Un autre jour d'absence peut être accordé aux personnes souffrant d'une maladie chronique.
- Les personnes travaillant la nuit peuvent prendre ces ASA au choix la nuit précédant ou suivant le RDV.
- L'absence est de droit si vous avez préalablement informé votre manager au plus tard 15 jours avant. La demande peut être régularisée sous 8 jours après l'absence.



Si vous avez le certificat d'aidant OU si vous êtes considéré comme aidant au titre de la loi (voir les modalités décrites dans l'accord aidants du 18 septembre 2018 signé par la CFTC et toujours valable à ce jour suite à la signature de l'avenant n°2 en février 2023).

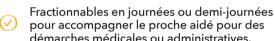
- démarches médicales ou administratives.

En tant qu'élu municipal, départemental ou régional, ou comme représentant de parents d'élèves, ou administrateur dans certains organismes, des ASA peuvent vous être accordées.



ASA AIDANTS





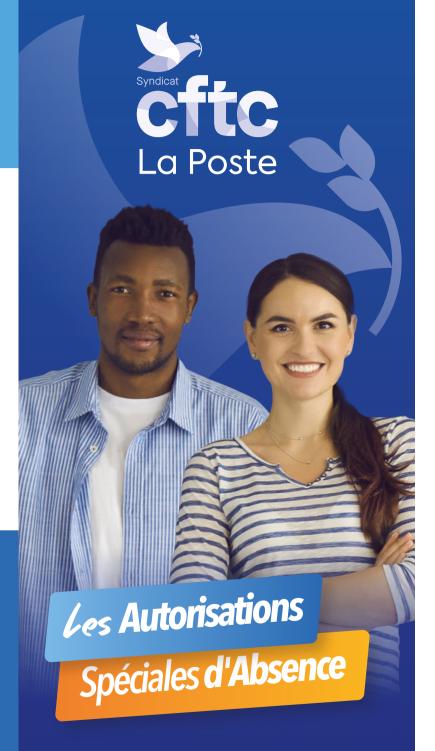
Sur présentation d'un justificatif médical ou

VIOLENCES FAMILIALES



3 journées d'ASA

- En cas de violences familiales, physiques ou psychologiques.
- Fractionnables en journées ou demi-journées pour réaliser les démarches administratives.





Pour participer aux cérémonies célébrées à l'occasion des principales fêtes propres à votre confession, vous pouvez bénéficier d'ASA. Toutefois, elles sont accordées dans la mesure où votre absence demeure compatible avec le fonctionnement normal du service.



ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX



Les journées d'absence autorisées doivent comprendre le jour de l'évènement dans la période sollicitée.

Ces ASA pour évènements familiaux s'appliquent aux couples de même sexe.

Mariage / remariage



jours ouvrables + délais de route si besoin

Conclusion d'un PACS



jours ouvrables + délais de route si besoin

Mariage d'un enfant







iours ouvrables

Décès d'un proche parent



iours ouvrables + délais de route si besoin

(Proches concernés: conjoint, partenaire pacsé, concubin, père, mère, grands-parents, frère, sœur, parents de votre conjoint, partenaire pacsé ou concubin)

Annonce de la survenue d'un handicap d'un enfant



Décès d'un enfant



En cas de décès d'un enfant ou d'une personne dont vous avez la charge effective et permanente, âgé de moins de 25 ans. Pour le décès d'un enfant de plus de 25 ans la durée est de 12 jours ouvrables. Si l'enfant était lui-même parent, elle est portée à 14 jours, quel que soit son âge.



ASA DESTINÉES AUX PARENTS DE JEUNES ENFANT

Durée équivalente à 1X vos obligations hebdomadaires de travail





Pour soins

Les ASA pour soins de jeunes enfants, dites « ASA enfant malade », sont accordées de droit dès lors que la présence d'un des parents ou du responsable légal, attestée par un médecin, est nécessaire et que l'enfant a moins de 16 ans révolus.

Elles sont doublées pour les familles monoparentales ou si le conjoint ne bénéficie pas d'ASA de ce type dans son entreprise, ou est inscrit à Pôle emploi.

Pour garde momentanée

Votre enfant doit avoir moins de 12 ans révolus. Ces ASA sont réservées à toute circonstance particulière et exceptionnelle intervenant dans les conditions habituelles de vie de l'enfant, pour laquelle aucune solution autre que la garde par les parents n'a pu être trouvée. Elles sont soumises aux nécessités de service et ne sont pas de droit.



Remarque : pour ces 2 types d'ASA des majorations existent dans certains cas, comme les familles monoparentales par exemple.

SITUATION DE HANDICAP

4 demi-journées

de contingent supplémentaire, en plus des droits de parents de jeunes enfants : quel que soit l'âge de l'enfant, qu'il soit mineur ou majeur, et quelle que soit la lourdeur du handicap.

- Sur présentation d'un justificatif : visite médicale, intervention chirurgicale, rendezvous administratif, rendez-vous avec le juge des tutelles...
- Si le taux d'incapacité de votre enfant est supérieur ou égal à 50%, quel que soit son âge, peuvent vous être accordées des journées d'ASA supplémentaires à hauteur d'une fois vos obligations hebdomadaires de travail.

EXAMENS MÉDICAUX LIÉS À LA

- Si vous êtes enceinte, vous êtes autorisée à vous absenter pour vous rendre aux examens médicaux obligatoires liés à la grossesse et à l'accouchement.
- Si vous recevez une assistance médicale à la procréation (PMA), vous pouvez bénéficier d'une autorisation d'absence pour les actes médicaux nécessaires.
- Le postier(ère), conjoint de la femme enceinte ou la personne liée à elle par un PACS ou vivant maritalement avec elle, bénéficie également d'une autorisation d'absence pour prendre part au maximum, à trois des examens médicaux obligatoires.

ASA JUSTIFIÉES PAR L'ÉTAT DE SANTÉ DE CERTAINS PROCHES **PARENTS**

Ces absences peuvent s'appliquer s'il s'agit : du conjoint, partenaire pacsé, père, mère, enfant.

Maladie très grave d'un proche parent



jours ouvrables + 1 jour de délais de route si besoin

Hospitalisation d'un proche parent



jour max: temps nécessaire pour accomplir la démarche

La condition de la nuitée n'est plus exigée.

Accompagner un proche parent à une consultation chez un médecin ou en milieu hospitalier







2 journées d'ASA

pour les postiers qui changent de résidence personnelle dans le cadre d'une mobilité professionnelle.

pour un changement de résidence personnelle vers et depuis la Corse ou un département d'outre-mer.